

Le Creusot, le 10 avril 2020

Propreté de l'espace public

Propreté de l'espace public

- Le nettoyage mécanique est suspendu. Il est déclenché ponctuellement en fonction de l'évolution de l'état de salissure des espaces publics ou de demandes d'intervention d'urgence. Il est précisé que le Haut Conseil de la Santé Publique préconise d'éviter l'utilisation de matériels pouvant remettre des poussières en suspension (souffleurs et, dans une moindre mesure, balayeuses).
- La collecte des corbeilles sur l'espace public est maintenue. Deux équipes, l'une pour le secteur nord, l'autre pour le secteur sud, sont constituées. Elles procèdent aux vidages des corbeilles le mercredi. Ce rythme a été réduit compte tenu du taux constaté de remplissage.
- Un nettoyage des points d'apport volontaire et conteneurs enterrés ou semi-enterrés est mis en place. Ce nettoyage consiste à placer les sacs d'ordures ménagères qui auraient été déposés à même le sol dans les conteneurs prévus à cet effet.
- Une équipe d'astreinte 24h / 24h est constituée pour chacun des 2 bassins. Chaque équipe est constituée d'un agent de maîtrise, d'un chauffeur et d'un agent polyvalent. Ils interviennent sur demande pour faire face aux urgences.

Désinfection de l'espace public

La communauté a fait le choix d'attendre l'avis du Haut conseil de la santé publique sur la désinfection des espaces publics. Dans son avis rendu le 4 avril, celui-ci estime que la désinfection des espaces publics est inefficace, voire déconseillée si la nature des produits utilisés peut entraîner des conséquences sur l'environnement (c'est le cas de l'utilisation de l'eau de Javel, même diluée). Le Haut Conseil admet la désinfection sur le mobilier urbain.

La communauté a donc mis en place des opérations de désinfection qui ciblent principalement les deux villes centres et les villes de la première couronne : Blanzay, Le Breuil, Montcenis, Montchanin, Saint-Vallier, Sanvignes et Torcy.

Cette action est ciblée sur les mobiliers suivants :

- points de collecte (conteneurs enterrés ou semi-enterrés),
- arrêts de bus les plus fréquentés,
- bancs publics,
- corbeilles de rue.

Contact presse

Anne-Catherine Dujardin

03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49

anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Caroline Battaglia

03 85 77 51 69

caroline.battaglia@creusot-montceau.org

Marie-Anaïs Fayard

03 85 77 51 27

marie-anais.fayard@creusot-montceau.org

Jennifer Lama

03 85 77 51 11

jennifer.lama@creusot-montceau.org

Extrait de l'avis du Haut conseil de la santé publique

Le HCSP recommande :

« Devant l'absence d'argument scientifique de l'efficacité des stratégies de nettoyage spécifique et de désinfection de la voirie sur la prévention de la transmission du SARS-CoV-2 dans les pays asiatiques (en dehors de son impact psychologique sur la population) :

- de ne pas mettre en œuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 ;*
- de continuer d'assurer le nettoyage habituel des voiries et du mobilier urbain avec les équipements de protection habituels des professionnels ;*
- de ne surtout pas employer d'appareils pouvant souffler des poussières des sols de type souffleurs de feuilles. »*

Contact presse

Anne-Catherine Dujardin

03 85 77 51 03 - 06 25 22 11 49

anne-catherine.dujardin@creusot-montceau.org

Caroline Battaglia

03 85 77 51 69

caroline.battaglia@creusot-montceau.org

Marie-Anaïs Fayard

03 85 77 51 27

marie-anais.fayard@creusot-montceau.org

Jennifer Lama

03 85 77 51 11

jennifer.lama@creusot-montceau.org